



## A RETOURNER A LA MAIRIE POUR LE VENDREDI 17 FEVRIER 2017

(EN L'ABSENCE D'INSCRIPTION VOTRE ENFANT NE POURRA PARTICIPER AUX TAP ET DEVRA ETRE RECUPERÉ A LA FIN DES COURS)

**FAMILLE :** \_\_\_\_\_ **ACTIVITES PERISCOLAIRES**

**Période du 27 février au 07 avril 2017**

*Les places sont limitées dans chaque activité afin d'avoir des groupes homogènes en conséquence la date d'inscription est prise en compte pour la constitution des groupes*

<b><u>Modalités d'inscription précisées au Verso</u></b>	1 <sup>er</sup> ENFANT	2 <sup>nd</sup> ENFANT	3 <sup>eme</sup> ENFANT
	Prénom : _____	Prénom : _____	Prénom : _____
	Classe : _____	Classe : _____	Classe : _____

		OUI	OUI	OUI
<b>Lundi</b> <i>Ne concernent pas les enfants de CP (CE et CM uniquement)</i>	<b>Pyrogravure uniquement pour des CM</b> <i>(places limitées – prise en compte de la date d'inscription)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Etude Surveillée</b> (CM et CE)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Quitte l'école à 16 h</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Mardi</b> <i>Concernent les enfants de CP, CE et CM</i>	<b>Hand</b> <i>(retour école 17H15)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Fabrication de jeux de cour</b> <i>(places limitées – prise en compte de la date d'inscription)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Est inscrit aux séances d' <b>APC</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Quitte l'école à 16 h</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Jeudi</b> <i>Concernent les enfants de CP, CE et CM</i>	<b>Multisports</b> <i>(retour école 17H15 en cas de mauvais temps)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Jardinage</b> <i>(places limitées – prise en compte de la date d'inscription)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Est inscrit aux séances d' <b>APC</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Quitte l'école à 16 h.</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGNATURE



## **A RETOURNER A LA MAIRIE POUR LE VENDREDI 17 FEVRIER 2017**

**(EN L'ABSENCE D'INSCRIPTION VOTRE ENFANT NE POURRA PARTICIPER AUX TAP ET DEVRA ETRE RECUPERÉ A LA FIN DES COURS)**

**APC** : Activité Pédagogique complémentaire proposée et encadrée par les enseignants.

**TAP** : Temps d'activité périscolaire, pris en charge par la commune. Trois agents sont mis à disposition les mardis et jeudis, Quatre agents pour les lundis.

**Enfants CP CE ou CM** : Enfants en classe de Cours Préparatoire, Cours élémentaire ou Cours Moyen

Les TAP ne concernent pas les enfants des classes maternelles pour lesquels la garderie est ouverte à partir de 16h00. Les activités mises en place les lundis par la commune concernent les niveaux CE et CM, les enfants de CP sont dirigés vers la garderie. Pour les TAP du Mardi et du Jeudi, sont pris en charge les enfants du niveau CP, CE et CM qui ne sont pas inscrits en APC.

Les inscriptions aux TAP se font pour la totalité de la période scolaire comprise entre deux périodes de vacances.

La priorité est donnée aux APC, à savoir qu'un enfant pour lequel les parents refuseraient la proposition des enseignants en matière d'APC, ne pourrait être pris en charge dans les TAP, et devra quitter l'école à 16h00.

L'accès à la garderie de 16h à 17h est réservé aux enfants ne bénéficiant pas des TAP (lundi : Maternelles et CP – Mardi et Jeudi : Maternelles).

Les parents peuvent venir chercher leurs enfants à la sortie de l'école de 16h00 à 16h20 (fin de récréation). Pour le bon déroulement des activités, il n'est pas autorisé de récupérer les enfants avant la fin de la séance TAP.

***La bonne gestion des inscriptions, l'homogénéité des groupes en termes d'effectif et/ou d'âge (notamment pour l'activité SPORTS du Mardi et du Jeudi) pourra nécessiter une modification des inscriptions.***

**TARIFS - A compter de l'année scolaire 2016/2017, les tarifs suivants par période (de vacances à vacances) et par famille ont été instaurés pour les TAP :**

- ✓ **5.00 euros pour 1 enfant inscrit ;**
- ✓ **8.00 euros pour 2 enfants inscrits ;**
- ✓ **10.00 euros pour 3 enfants inscrits.**